M. BAYSSELLANCE
Ingénieur en chef de la Marine en retraite, à Bordeaux.

LES BAINS DOUCHES SCOLAIRES

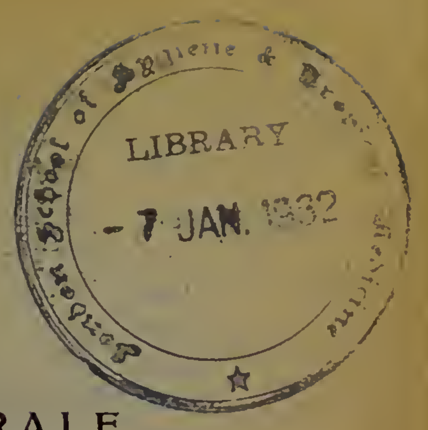
A BON MARCHÉ

Extrait des Comptes rendus de
l'*Association Française pour l'Avancement des Sciences.*

CONGRÈS DE MONTAUBAN — 1902

PARIS
SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION
(Hôtel des Sociétés savantes)
28, RUE SERPENTE





JEUDI 18 AVRIL 1907

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ŒUVRE BORDELAISE

DES

Bains-Douches à Bon Marché

A 20 CENTIMES (Savon compris)

Fondée le 13 avril 1892

Au 31 décembre 1906 l'Œuvre avait donné **1.544.444** Bains-Douches.

RÉSULTATS

BORDEAUX

		Nombre de Bains-Douches
1893	26.051	
1894	33.656	
1895	39.346	
1895 (Exposition)	7.525	
1896	35.517	
1897 2 locaux	45.399	
1898 2 —	61.974	
1899 2 —	72.681	
1900 3 —	112.816	
1901 4 —	141.882	
1902 4 —	154.461	
1903 5 —	166.905	
1904 5 —	191.485	
1905 6 —	215.302	
1906 6 —	239.334	1.544.444

PARIS

1899	34.970	
1900 2 locaux	78.163	
1901 2 —	142.416	
1902 2 —	145.782	
1903 2 —	137.455	
1904 3 —	140.299	
1905 3 —	183.667	
1906 3 —	191,295	1.054.694

LA ROCHELLE

1902 1 local	3.523	
1903 1 —	31 102	
1904 1 —	32.309	
1905 1 —	32.776	
1906 1 —	32.441	132.152

LIBOURNE

1905 (ouverture en mai)	13.599	
1906	18.192	31.791
Total		2.763.081

" PROPRETE DONNE SANTÉ "

IVRE BORDELAISE

des

DOUCHES A BON MARCHÉ

CENTIMES (SAVON COMPRIS)

ondée le 13 avril 1892

omme établissement d'utilité publique par

écret en date du 13 mai 1902

resser la Correspondance

AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Rue de Condé, 1

L'accroissement dans l'habitude des bains peut être considéré comme un progrès dans la civilisation.

Dr LASSAR.

Bordeaux, le 1907



Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** *de l'Œuvre Bordelaise des Bains-Douches à bon marché, qui aura lieu le* **Jeudi 18 Avril,** *à six heures du soir, rue Beaubadat, 10* (Maison des Œuvres sociales). *sous la présidence de* M. DURÉAULT. *Préfet de la Gironde.*

Veuillez agréer, M , l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire général,
Charles CAZALET.

Le Président,
A. BAYSSELLANCE

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du Procès-verbal de la dernière Assemblée générale;
2. Rapport du Secrétaire général;
3. Rapport du Trésorier;
4. Rapport de la Commission des Finances;
5. Budget 1907;
6. Election du tiers sortant des membres du Comité;
7. Election de la Commission des Finances;
8. Loi du 12 avril 1906;
9. Visite à Bordeaux, de M. Paulet, directeur de l'assurance et de la prévoyance sociales au Ministère du travail;
10. Refus de concours de la Caisse d'Épargne de Paris;
11. Questions diverses;
12. Tirage au sort de bons de Remboursement;
13. Discours du Président.

PROMOTEURS :

MM. Adrien Bayssellance, Dr Delmas, Dr Chabrely, Dr Lande, Dr Piéchaud, Dr Monod, Dr Layet et Charles Cazalet.

Séance de fondation le 13 avril 1892.

Sous la présidence de M. Frédéric PASSY, Membre de l'Institut.

Inauguration le 5 janvier 1893.

En présence de M. Maurice BERNIQUET, Préfet de la Gironde et de M. Alfred DANEY, Maire de Bordeaux,

---

Première Assemblée générale, le 7 mars 1894.

Sous la présidence de M. le docteur LANDE, adjoint au Maire de Bordeaux, délégué à l'hygiène et à l'Assistance publiques.

Deuxième Assemblée générale, le 15 février 1895.

Sous la présidence de M. Gabriel FAURE, Vice-Président de la Chambre de Commerce.

Troisième Assemblée générale, le 3 mars 1896.

Sous la présidence de M. DEZEIMERIS, Président du Conseil Général de la Gironde

---

Quatrième Assemblée générale, le 4 mars 1897.

Sous la présidence de M. BAILLET, Président de la Société d'hygiène de Bordeaux.

Cinquième Assemblée générale, le 30 mars 1898.

Sous la présidence de M. COUAT, Recteur de l'Université de Bordeaux.

Sixième Assemblée générale, le 15 septembre 1899.

Sous la présidence de M. BAYSSELLANCE, ancien Maire de Bordeaux. Président de l'Œuvre Bordelaise des Bains-Douches à bon marché.

Septième Assemblée générale, le 15 avril 1900.

Sous la présidence de M. le docteur de NABIAS, Doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Huitième Assemblée générale, le 1er juillet 1901.

Sous la présidence de M. le docteur DUPEUX, Adjoint au Maire de Bordeaux, délégué à l'hygiène et à l'assistance publiques.

Neuvième Assemblée générale, le 11 avril 1902.

Sous la présidence de M. Frédéric PASSY, Membre de l'Institut.

Dixième Assemblée générale, 4 juillet 1903.

Sous la présidence de M. le professeur BROUARDEL, Membre de l'Institut, Président du Comité consultatif d'hygiène publique de France.

Onzième Assemblée générale, 25 avril 1904.

Sous la présidence de M. MABILLEAU, Directeur du Musée social. Président de la Fédération nationale de la mutualité.

Douzième Assemblée générale, 24 juin 1905.

Sous la présidence de M. BELLOCQ, Adjoint au Maire de Bordeaux, délégué à l'hygiène et à l'assistance publiques.

Treizième Assemblée générale, 4 avril 1906.

Sous la présidence de M. A. THAMIN, Recteur de l'Université de Bordeaux.

Quatorzième Assemblée générale, 18 avril 1907.

Sous la présidence de M. DURÉAULT, Préfet de la Gironde.

Résultats de l'Exploitatio

RECETTES		Effectuées	Prévues au Budget	DIFFÉRENCE en plus	en m
155.210 { 121.530 *Bains-Douches* Hommes.....à 0.20	24.306 »				
33.680 » Femmes...... 0.20	6.736 »				
11.857 » Scolaires garçons..... 0.10	1.185 70				
9.560 » » filles.... 0.10	956 »				
15.158 » Militaires.......... 0.10	1.515 80				
5.845 » Hommes *sur bons public.*	»				
3.637 » Femmes *sur bons public.*	»				
1.989 » Garçons *sur bons public.*	»				
1.794 » Filles *sur bons public.*	»	34.699 50	31.250 »	3.449 50	
205.050 bains-douches.					
Savons en supplément 26 à.............. 0.05	1 30				
Locations de 161.165 serviettes à.......... 0.05	8.058 25				
» 26.137 » 0.05	1.306 85				
Vente de 5 coiffes à........................ 0.50	2 50	9.368 90	8.250 »	1.118 90	
Vente de bons : Mairie, Bureau de bienfaisance, divers..............................		2.487 75	2.400 »	87 75	
Manufacture des tabacs.........		295 40	150 »	145 40	
Remboursement par la propriétaire du local Couat. Eau et Gaz........................		72 35	120 »		
RECETTES d'Exploitation des cinq locaux......		46.923 90	42.170 »	4.801 55	
Recettes générales de l'Œuvre en dehors de l'Exploitation :					
Cotisations des Sociétaires..........................	697 »		600 »	97 »	
Subventions : Chambre de Commerce..........	500 »		500 »		
Conseil général.................	300 »		300 »		
Etat..................................	300 »		300 »		
Intérêts Caisse d'Epargne et Société bordelaise	105 25	1.902 25	30 »	75 25	
EN PLUS pour balance, sur les prévisions budgétaires..			4.926 15		4.
TOTAL DES RECETTES de toute nature.........		48.826 15	48.826 15	4.973 80	4.

Doit **Balance du compte Profits**

Intérêts payés en 1906..F.		5.S
Versé à la Caisse des retraites pour le Personnel..............................		
Moins-value, lingerie des cinq locaux..		
Frais généraux de l'œuvre et assurances accidents............................		
Propagande..		
Perte sur l'exploitation Local B...		
Perte sur l'exploitation Local D.		9.(
Bénéfice net de 1906..		5.4
(Le dit bénéfice est passé en déduction des comptes du premier établissement qui se trouve ramené de 148.718.15 au chiffre ci dessous 143.331.60.)		14.

Doit **Balance Générale des Comp**

En caisse au 31 décembre 1906...F.		2.
A la Caisse d'Epargne..		
En dépôt au Gaz...		
Exposition de Saint-Louis..	300.25	
Lingerie Local A	170.40	
» » B } 25 0 0 déduits	568.10	2.
» » C	252.90	
» » D	816.25	
» » E		
Société Bordelaise de crédit...		
Frais de premier établissement réduits des 5.413.55 du bénéfice présenté par le compte des profits et pertes....................................		143
		149

nérale (Exercice 1906)

DÉPENSES		Effectuées	Prévues au Budget	DIFFÉRENCES en plus	DIFFÉRENCES en moins
des cinq locaux...		6.102 »	6.102 »		
ge.		1.631 »	1.500 »	131 »	
on.		5.208 55	4.800 »	498 55	
la ville.		2.184 15	2.200 »		15 85
itements et Participation.		12.519 90	11.700 »	819 90	
s.		2.145 05	2.100 »	45 05	
issage.		3.803 10	3.300 »	503 10	
nces contre incendie.		221 15	250 »		28 85
généraux d'entretien.		1.288 40	1.500 »		211 60
icité : (force motrice. Local B).		90 70	70 »	20 70	
à la caisse de retraite du personnel.		260 »	260 »		
épenses d'exploitation des cinq locaux.		35.544 »	33.782 »	2.018 30	256 30
Dépenses générales de l'Œuvre :					
oyés en dehors de l'exploitation.	400 »		400 »		
généraux et assurances accidents.	397 45		400 »		2 55
gande.	491 »			491 »	
		1.288 45			
Service de la Dette :					
ts aux actionnaires et frais.	3.820 35		3.860 »		39 65
à la Société des Habitations à bon marché.	1.612 15		2.068 »		455 85
à la Caisse d'Epargne, pour prêt.	445 »		195 »	250 »	
		5.877 50			
Total des Dépenses de toute nature.		42.709 95	40.705 »	2.759 30	754 35
dent des recettes sur les dépenses.		6.116 20	3.195 »	2.921 20	
BALANCE sur les prévisions budgétaires.			4.926 15		4.926 15
		48.826 15	48.826 15	5.680 50	5.680 50

rtes au 31 Décembre 1906 *Avoir*

ts Caisse d'Epargne et Société Bordelaise.	105 25
tions encaissées.	697 »
entions.	1.100 »
fice de l'exploitation Local A.	612 25
» » C.	4.323 15
» » E.	4.868 65
s de Bons.	2.487 75
ufacture des Tabacs.	295 40
	14.489 45

31 Décembre 1906 *Avoir*

ons de 500 à divers.		96.500 »
ier prêt Caise d'Epargne (6 bons 500 fr.).	6.000	
Remboursé.	3.000	3.000 »
ième prêt Caisse d'Epargne (100 bons de 500 fr.).		50.000 »
		149.500 »

Certifié conforme aux écritures :

Le Trésorier,

A. TRIAL.

Détail par local des Recettes d'Exploitation, Exercice 1906

LOCAUX	Bains-douches donnés – Payants – à 0.20 – Hommes	Payants – à 0.20 – Femmes	Payants – à 0.10 – Scolaires – Garçons	Payants – à 0.10 – Scolaires – Filles	Payants – à 0.10 – Militaires	Payants – Sommes	Sur bons – Publics – Hommes	Sur bons – Publics – Femmes	Sur bons – Scolaires – Garçons	Sur bons – Scolaires – Filles	Vente des savons en supplément à 0.05 – Quantités	Vente des savons – Sommes	Locations à 0.05 – Serviettes	Locations – Coiffes	Locations – Sommes	Vente de coiffes à 0.50 – Quantités	Vente de coiffes – Sommes		TOTAL des recettes par Local
A. MERRY-DELABOST	18.427	3.302	1.105	957	1.256	4.677 60	661	441	229	255	2	0 10	19.953	2.550	1.125 15	3	1 50		5.804 35
B. Paul DELMAS	14.185	2.551	2.107	2.458	1.261	3.929 80	480	179	522	470	»	»	15.329	1.601	846 50	1	0 50		4.776 80
C. Auguste COUAT	40.820	15.109	4.341	2.596	7.963	12.675 80	2.660	1.442	323	243	»	»	66.333	11.608	3.897 05	»	»		16.572 85
D. Jules PERRENS	10.864	2.587	1.379	1.792	853	3.092 60	606	386	269	490	»	»	11.609	2.219	691 40	1	0 50		3.784 50
E. BROUARDEL	37.234	10.131	2.925	1.757	3.825	10.323 70	1.438	1.189	646	336	24	1 20	47.941	8.159	2.805 »	»	»		13.120 90
	121.530	33.680	11857	9.560	15.158	34.699 50	5.845	3.637	1.989	1.794	26	1 30	161.165	26.137	9.365 10	5	2 50		44.068.40

Détail par Local des Dépenses d'Exploitation Exercice 1906

LOCAUX	LOYER	ÉCLAIRAGE	CHARBON	EAU DE LA VILLE	APPOINTEMENTS ET PARTICIPATION	SAVONS	BLANCHISSAGE	ASSURANCES-INCENDIE	FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ENTRETIEN	ÉLECTRICITÉ POUR LA FORCE MOTRICE	TOTAL DES DÉPENSES
A Quai de la Monnaie, 21	1.001 »	187 25	677 80	230 55	2.104 55	284 50	467 40	39 15	199 90		5.192 10
B Quai de Bacalan, 6	1.400 »	284 05	739 85	245 25	2.056 75	230 80	380 30	37 40	200 20	90 70	5.665 30
C Rue Dauphine, 30	2.200 »	624 15	2.016 70	1.053 25	3.451 95	888 20	1.586 70	57 10	444 »		12.322 05
D Rue de Nuits, 45	301 »	166 75	596 85	201 40	1.958 75	121 »	336 20	29 25	132 10		3.843 30
E Place d'Aquitaine, 22	1.200 »	368 80	1.267 35	453 70	2.947 90	620 55	1.032 50	58 25	312 20		8.261 25
	6.102 »	1.631 »	5.298 55	2.184 15	12.519 90	2.145 05	3.803 10	221 15	1.288 40	90 70	35.284 »

Produit de l'Exploitation en 1906

	RECETTES	DÉPENSES	BÉNÉFICES	PERTES
Local **A** MERRY DELABOST.......	5.804 35	5.192 10	612 25	
» **B** Paul DELMAS............	4.776 80	5.665 30		888 50
» **C** Auguste COUAT..........	16.572 85	12.322 05	4.250 80	
» **D** Jules PERRENS..........	3.784 50	3.843 30		58 80
» **E** BROUARDEL..............	13.129 90	8.261 25	4.868 65	
	44.068 40	35.284 »	9.731 70	947 30
Versé à la Caisse de retraite........		260 »		260 »
Vente de bons divers...............	2.783 15		2.783 15	
Ristourne Eau et Gaz. local C.......	72 35		72 35	
RECETTES..........	46.923 90	35.544 »	12.587 20	1.207 30
DÉPENSES..........	35.544 »		1.207 30	
EXÉDENT D'EXPLOITATION........	11.379 90		11.379 90	

RÉSUMÉ GÉNÉRAL :

Excédent d'exploitation ci-dessus..............................		11.379 90
Cotisations et subventions.....................................		1.902 25
		13.282 15
Dépenses en dehors de l'exploitation.................	1.288 45	
Service de la Dette......................................	5.877 50	7.165 95
Excédent 1906..................................		6.116 20
A déduire : moins value lingerie P. et P.........................		702 65
Bénéfices nets 1906........		5.413 55

Budget de l'Exercice 1907

RECETTES

EXPLOITATION DES CINQ LOCAUX

Recettes d'Exploitation		
150.000 bains-douches à 0 fr. 20	30.000 »	
33.000 » » scolaires et militaires à 0 fr. 10	3.300 »	
Location de 175.000 serviettes et coiffes à 0.10	8.750 »	
Vente de bons Mairie et divers	2.500 »	
		41.350 »
Recettes diverses		
Cotisation Sociétaires	600 »	
Subventions — Chambre de Commerce	500 »	
Subventions — Conseil général	300 »	
Subventions — État	300 »	
Intérêts divers	50 »	
		1.750 »
RECETTE TOTALE		46.100 »

DÉPENSES

EXPLOITATION DES CINQ LOCAUX

Dépenses d'Exploitation		
Loyer des 5 locaux	6.102 »	
Éclairage	1.600 »	
Charbon	5.200 »	
Eau de la ville	2.150 »	
Appointements et participation	12.500 »	
Savons	2.150 »	
Blanchissage	3.800 »	
Assurances	250 »	
Frais Généraux et d'entretien	1.300 »	
Force motrice local B	100 »	
Caisse de retraites pour le personnel	260 »	
		35.412 »
Dépenses générales de l'Œuvre		
Personnel en dehors de l'exploitation	400 »	
Frais généraux	300 »	
Propagande	400 »	
		1.100 »
Service de la Dette		
Intérêts 4 °/° sur 96.500 (actionnaires)	3.860 »	
» 3.25 °/° sur 3.000 bons caisse d'épar.	97 50	
» 3 °/° sur 50.000 N. B. d°	1.500 »	
		5.457 50
		41.969 50
Excédent des recettes sur les dépenses		4.830 50
TOTAL. F.		46.100 »

ANNÉE 1906

(6 locaux)

Hommes	127.375	
Femmes	37.317	
		164.692
Écoliers	13.846	
Écolières	11.354	
		25.200
Militaires		49.442
Total		239.334

BAINS-DOUCHES SCOLAIRES

10 centimes (Savon et Coiffe compris)

RÉCAPITULATION

ANNÉES	GARÇONS	FILLES	TOTAUX
1893	1.766	645	2.411
1894	9.575	4.105	13.680
1895	8.464	4.566	13.030
1896	6.400	3.468	9.868
1897	6.423	3.683	10.106
1898	6.453	4.080	10.533
1899	10.516	5.845	16.361
1900	12.483	5.852	18.335
1901	13.044	8.973	22.017
1902	16.942	11.044	27.986
1903	15.902	10.819	26.721
1904	17.010	16.080	33.090
1905	13.966	8.417	22.383
1906	13.846	11.354	25.200
TOTAUX...	152.790	98.931	251.721

BAINS-DOUCHES SCOLAIRES

1906

Garçons	1906	Filles	1906
Écoles :		Écoles :	
Rue Dupaty	1963	Rue Achard	1487
Rue Deyries	1892	Place Montaud	1047
Rue Villeneuve	1802	Rue Nuyens	986
Saint-Bruno	1423	Rue des Ayres	900
Rue d'Arlac	950	Rue Saint-Charles	838
Rue Léonard-Lenoir	884	Rue Dupaty	787
Rue Saint-Charles	751	Saint-Bruno	767
Supérieure Pélegrin	636	Rue des Sablières	504
Rue Nuyens	617	Rue Saint-Louis	500
Rue Belcier	583	Rue Gratiolet	447
Rue de New-York	568	Rue Fieffé	418
Rue Henri-IV	430	Rue Permentade	369
Rue Solférino	366	Cours de Toulouse (Nansouty)	346
Cours d'Espagne	283	Rue Michel	332
Cours de Toulouse	277	Rue d'Arlac	310
Rue Michel	151	Rue du Serpolet	296
Cenon	144	Cenon	249
Gouffrand	60	Sainte-Eulalie	212
Rue Francin	»	Talence	166
Rue du Jardin-Public	»	Rue David-Johnston	121
Rue Paul Bert	»	Chantecrit	111
		Rue de Lerme	—
		Rue Laville-Fatin	—
Saint-Martial (libre)	38	Protestantes (divers)	70
Rue de New-York	»		
Divers	28	Divers	91
Total	13846	Total	11354

Garçons	13846
Filles	11354
	25200

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES
Fusionnée avec
L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE
(Fondée par Le Verrier en 1864)

CONGRÈS DE MONTAUBAN. — 1902

M. BAYSSELLANCE

Ingénieur en chef de la Marine en retraite, à Bordeaux.

LES BAINS DOUCHES SCOLAIRES A BON MARCHÉ

[613.41:613.44]

— *Séance du 11 août* —

Au Congrès de Besançon, en 1893, il a été rendu compte à la Section d'Hygiène publique des premiers résultats donnés par l'établissement des bains-douches à bon marché qui venait d'être créé à Bordeaux. Nous voudrions aujourd'hui mettre le Congrès au courant des progrès accomplis par cette œuvre, spécialement au point de vue de l'hygiène des enfants. question mise à l'ordre du jour de ses délibérations.

Bien que l'établissement, comprenant douze cabines, eût été ouvert le 5 janvier 1893, c'est-à-dire en plein hiver, la proportion des bains donnés suivit une progression croissante. Dès la première année, on arriva au chiffre de 26.051 bains.

L'œuvre s'imposa bientôt à la sollicitude des pouvoirs publics et elle bénéficia de subventions de l'État, du département, de la chambre de commerce, de la ville de Bordeaux (sous forme de bons pour cette dernière) et de la Société d'hygiène. Elle prit son essor définitif, et le nombre

des bains donnés s'accrut au point de nécessiter la création, dans divers quartiers de la ville de Bordeaux, de nouveaux établissements.

C'est ainsi que dans les locaux existant actuellement, l'œuvre a donné, jusqu'à ce jour, un chiffre total de 643.921 bains.

Pendant que les promoteurs des bains-douches à bon marché poursuivaient avec succès le but qu'ils s'étaient assigné, donner à la population bordelaise le goût des bains, et par suite, des habitudes de propreté, ils reçurent les précieux encouragements d'hygiénistes tels que MM. les docteurs du Mesnil, Brouardel, Napias, Mangenot, Richard, Drouineau et Martin.

Un homme éminent qui fut toute sa vie, l'apôtre de la charité et de la solidarité, Jules Simon, leur apporta également le concours de sa plume éloquente et autorisée dans un remarquable article publié par le *Soir* du 13 novembre 1895. Il montra les bienfaits incontestables des bains-douches à bon marché au point de vue de l'hygiène et de la morale publiques, et il rendit hommage au dévouement des promoteurs et des propagandistes de ces bains.

Ces divers encouragements étaient trop flatteurs, pour que les membres du comité de l'œuvre y fussent indifférents. Ils continuèrent donc leur action bienfaisante sans se lasser jamais.

Cette action bienfaisante, ils voulurent l'étendre davantage encore, et la faire pénétrer jusqu'à l'école. C'était le vrai moyen de vulgariser par l'école, les notions d'hygiène corporelle. Nous croyons pouvoir dire qu'ils y ont réussi. Les faits sont là pour le prouver surabondamment.

L'administration académique se montra favorable à ce projet. M. l'Inspecteur Sendrès, fervent ami de l'œuvre, dès le début, réunit son personnel de directeurs et de directrices et leur proposa d'accompagner, une fois par mois, leurs élèves au local des bains-douches. Cette proposition fut acceptée, et le prix de chaque bain-douche fut fixé à 10 centimes.

Quelques parents que le mot de « douche » avait d'abord quelque peu effarouchés, se montrèrent tout d'abord, hésitants, mais ils revinrent bientôt de leurs préventions.

Les enfants, eux, prenaient leurs bains avec beaucoup d'entrain, et se déclaraient ensuite enchantés.

Cela se passait en 1893. Cette année-là, le nombre des bains-douches scolaires fut de 2.411, puis on donna successivement : en 1894, 13.680 bains; en 1895, 13.030; en 1896, 9.868; en 1897, 10.106; en 1898, 10.533; en 1899, 16.361; en 1900, 18.335; en 1901, 22.233.

Ce qui donna au 31 décembre 1901, un chiffre total de 116.557 bains scolaires se décomposant ainsi : écoliers 75.340; écolières 41.217.

Le comité voulut doter les tout petits de cette heureuse innovation, et dans le courant de l'année 1898, des bains-douches chauds furent succes-

sivement créés à la crèche de la Bastide et à l'école maternelle de Caudéran. Un rapport, adressé le 24 septembre 1898, à M. le Préfet de la Gironde, par M. Delage, Inspecteur du service des enfants assistés de la Gironde, donne des détails intéressants sur cette création. « Les enfants admis à la crèche prennent des bains-douches, le mardi et le samedi de chaque semaine. Depuis environ deux mois, les bébés sont soumis à ces mesures d'hygiène et de propreté avec l'assentiment de leurs parents. J'ai assisté à une séance de balnéation et tous sont venus gaillardement se placer sous la pomme d'arrosoir qui versait sur leur corps un jet en pluie d'une eau à la température de 36 à 38 degrés centigrades ».

Après avoir décrit l'appareil dont le prix varie entre 150 et 300 francs, M. Delage démontre *que le coût de chaque bain-douche revient à peine à un centime*.

Et il termine en exprimant le désir que toutes les crèches de Bordeaux entrent dans cette voie, par suite des avantages de toutes sortes qu'elles trouveront dans l'application de cette mesure.

Ce rapport fut transmis par M. le Préfet de la Gironde, à M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, qui adressa des félicitations aux administrateurs de l'œuvre, pour leur excellente initiative.

Les bains-douches fonctionnent toujours régulièrement à la crèche où, à la date du 31 décembre 1901, 4.735 bains ont été donnés.

Depuis longtemps, M[lle] Élise Lafon, directrice de l'école maternelle de Caudéran, commune suburbaine de Bordeaux, qui avait constaté le *défaut de propreté corporelle* des enfants qui lui étaient confiés, regrettait de n'avoir point dans son école une installation quelconque qui lui permît de donner à ces bébés les soins maternels dont quelques-uns étaient privés et qu'ils ignoraient complètement.

Aussi le comité trouva-t-il chez cette intelligente et dévouée directrice, l'accueil le plus favorable pour l'installation d'un appareil dans son école.

Voilà le bain-douche installé, le premier dans une école. Mais il reste à vaincre les résistances des parents qui craignent pour leurs petits, les rhumes, les bronchites ; les petits ne font pas tant de façons : ils tendent leurs menottes pour se faire déshabiller et recherchent déjà l'honneur de passer le premier, récompense accordée au plus sage en classe. Et, enveloppés dans leurs petits peignoirs, près du poêle bien chauffé, ils attendent impatiemment leur tour de passer sous « la douce » comme ils disent dans leur langage enfantin.

Nombre de bains-douches donnés au 31 décembre 1901 à l'école maternelle de Caudéran : 3.576 bains.

Cette première expérience était trop décisive pour que nous n'eussions pas, au comité, le vif désir de la renouveler ailleurs. La municipalité de Talence, autre commune suburbaine de Bordeaux entendit notre appel ; et

dans sa séance du 19 août 1898, le conseil municipal de cette commune, sur la proposition de M. Huc, adjoint au maire, vota les fonds nécessaires pour une cabine de bains-douches qui fut installée dans le réfectoire de l'école maternelle.

L'inauguration en fut faite le 16 octobre 1898, sous la présidence de M. Georges Picot, membre de l'Institut, et en présence de M. Berniquet, préfet de la Gironde.

Là aussi, les mamans craintives évoquèrent les rhumes, les bronchites, les fluxions de poitrine ; M[me] veuve Maiseau, la zélée directrice, soutenue, encouragée par M. Migné, inspecteur primaire, parvint à vaincre toutes les résistances, et les bains-douches suivirent une progression croissante qui ne s'est pas un seul instant démentie. Au 31 décembre 1901, on comptait 3.600 bains-douches.

L'action bienfaisante des bains-douches s'étendit bientôt à l'enseignement secondaire : il en fut successivement créé au lycée de Bordeaux, chez les Jésuites de Tivoli, et au Petit Séminaire. Ces bains-douches fonctionnèrent à la grande satisfaction de tous.

La Société bordelaise des Habitations à bon marché ne pouvait rester indifférente aux merveilleux résultats obtenus par la société des bains-douches dans laquelle elle compte tant d'amis. Elle adjoignit des bains dans certaines maisons des groupes qu'elle avait déjà fait construire, et elle décida que désormais des cabines de bains seraient comprises dans le plan de chacune de ses constructions. C'est ce qui a été fait, à la grande satisfaction et au grand profit des locataires acquéreurs.

La cause qui nous est chère, la propreté par les bains, y gagnera également, car beaucoup de particuliers, une centaine environ tinrent à honneur d'avoir chez eux, leur cabine de bains-douches. Le nombre de ces particuliers augmente chaque année.

M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire, présidant le 31 octobre 1898, le banquet de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, exprimait le vœu que partout où l'on ouvrira une salle de gymnastique, il y ait, à côté, une salle de bains-douches.

Ce vœu n'a pas tardé à être réalisé au gymnase de la Société de gymnastique, *La Bastidienne*, à Bordeaux. Et avec quel entrain les jeunes gens accouraient, après les exercices du soir, se placer sous la pomme d'arrosoir, afin de recevoir la bienfaisante pluie dont le corps, un peu las, se ressentait si agréablement.

Certains gymnases de France ont suivi cet exemple qui, nous le souhaitons ardemment, sera généralisé dans un avenir prochain.

Nous allons maintenant examiner notre œuvre au point de vue physique, hygiénique et moral, en ce qui concerne l'enfant.

Les résultats que nous venons d'indiquer ont leur importance, car ils

démontrent, d'une façon évidente combien les bains-douches sont devenus populaires à Bordeaux.

Mais il est un côté de la question que nous devons envisager, puisqu'il fait l'objet de ce mémoire; c'est « la vulgarisation par l'école, des notions d'hygiène corporelle ».

Nous croyons que les bains-douches sont une des meilleures leçons d'hygiène. Nous ne nous contentons pas, en effet, de donner aux enfants quelques notions sommaires d'hygiène, La théorie est une bonne chose, mais la pratique vaut encore mieux, et c'est à cette pratique que nous habituons les enfants dès leur âge le plus tendre, c'est-à-dire dès leur entrée à la crèche. L'influence heureuse de nos bains-douches sur le physique et le moral des enfants est incontestable ainsi que nous allons le démontrer.

Commençons par la crèche de La Bastide où comme nous l'avons déjà dit, nous avons installé, en juillet 1898, un de nos appareils.

A l'Assemblée générale de la crèche du 16 mars 1899, M. le Dr Gautier présentait un rapport d'où nous extrayons ce qui suit :

« Nous avons eu, cette année, bien moins de malades que les années précédentes, l'état sanitaire de 1898 a été généralement bon; ce n'est pas pourtant dans cette heureuse coïncidence que je veux trouver la raison de la grande diminution de nos malades, cette raison se trouve surtout dans les améliorations hygiéniques considérables apportées au fonctionnement de la crèche... Après avoir doté la ville de Bordeaux de plusieurs installations de bains-douches dont bénéficient si heureusement la population ouvrière, la jeunesse de nos écoles et même le paisible bourgeois, M. Charles Cazalet ne pouvait manquer de doter la crèche de cette innovation hygiénique de premier ordre. L'appareil est des plus simples ; en revanche, il procure un bien immense à ces pauvres enfants si mal tenus dans leur famille et dont le corps témoignait d'une malpropreté habituelle. Quiconque a fait, ces temps derniers, une visite à la crèche a pu être frappé de l'air de propreté générale, de la bonne tenue des pensionnaires et de l'absence de toute odeur malgré l'agglomération et la présence de vingt-cinq enfants dans un espace un peu réduit... Les résultats des bains-douches sont parfaits. Le système nerveux si excitable du jeune enfant se trouve calmé, détendu, et le sommeil si souvent agité redevient calme, paisible, réparateur. Les échanges nutritifs sont facilités, activés et la peau débarrassée de ces impuretés de toutes sortes, n'a plus tendance à se trouver le partage d'éruptions variées, telles que l'eczéma, l'impétigo, etc. »

M. le Dr Phelippot, médecin chargé également du service de la crèche, constatait, l'année suivante, comme son collègue, que les bains-douches donnés aux jeunes enfants continuaient leur action bienfaisante sur le physique et le moral de ces êtres si intéressants.

*

Dans son rapport du 24 septembre 1898, déjà cité, M. Delage, inspecteur du service des enfants assistés dans la Gironde, s'exprimait ainsi, après avoir rappelé un rapport antérieur présenté à M. le Préfet de ce département :

« Depuis cette époque, un fait considérable s'est produit dans une des crèches de Bordeaux, comme il peut avoir *une influence très grande et très heureuse pour la santé de ses petits pensionnaires*, et qu'il peut inciter les établissements similaires à suivre l'exemple qui leur a été donné, je considère qu'il est de mon devoir de vous le signaler... Ainsi pour une somme dérisoire (un centime par bain-douche), on obtient les résultats les plus avantageux pour la santé des enfants. M. le Dr Phelippot, médecin de la crèche de La Bastide, mentionne par l'attestation annexée à ma lettre qu'aujourd'hui, *l'odeur spéciale commune à toutes les crèches a totalement disparu des salles*, et il m'a été donné de constater que son appréciation était absolument fondée. »

A la suite de ce rapport, M. Delage adressa aux présidentes de toutes les crèches de la Gironde, une lettre-circulaire les invitant à examiner si une amélioration de ce genre pourrait être apportée à la crèche qu'elles présidaient.

Du premier rapport (10 octobre 1898) présenté par Mlle Élise Lafon, alors directrice de l'école maternelle de Caudéran nous extrayons ce qui suit :

« J'ai constaté, depuis que nous avons le rare bonheur de posséder un bain-douche, que l'enfant a plus de gaîté, il apporte à la leçon plus d'attention, de docilité, il est plus reposé et surtout plus calme, on comprend que la leçon sera bonne et c'est, en effet, ce qui a lieu. Le bain-douche, on ne peut le contester, apporte une heureuse influence, et développe les dispositions de l'enfant. L'effet moral se découvre en même temps...

» Le bain-douche rend à l'école maternelle, aux enfants de deux à six ans, des services inappréciables à tous les points de vue... Je constate avec plaisir l'effet moral produit sur les parents. Les enfants sont plus propres, mieux tenus. »

Dans son deuxième rapport (15 octobre 1899), Mlle Élise Lafon renouvelle les mêmes constatations :

« Aujourd'hui, dit-elle, le grand pas est fait; nos enfants sont changés de linge le samedi, les mamans acceptent et demandent la douche pour leurs bébés, assurées d'avance qu'elle sera bienfaisante et fera de leurs enfants malingres et chétifs, des enfants bien portants, robustes et aguerris aux divers changements de température. »

Dans son rapport du 28 septembre 1899, Mme veuve Maiseau, directrice de l'école maternelle de Talence s'exprimait en ces termes :

« Était-ce donc faire œuvre d'amélioration physique et morale que de

créer un bain-douche dans l'école? Assurément, et très grande encore! car habituer l'enfant, dès le plus bas âge, à être propre, non seulement de la figure et des mains, mais aussi et surtout du corps, c'est le fortifier au point de vue physique, la propreté corporelle amenant la bonne circulation du sang, et c'est en même temps le moraliser, car c'est lui apprendre que, par la propreté, nous respectons les autres en nous respectant nous mêmes.

» Pas un accident, pas un malaise; tous les enfants douchés, des plus petits aux plus grands, ont paru contents du bien être que leur apportait chaque douche et, c'est avec une joie, vraiment plaisante à voir que le jour des bains-douches était accueilli dans chacune des écoles. »

Si nous passons dans les écoles primaires, les résultats obtenus n'en sont pas moins satisfaisants. Ils ont été constatés dans un remarquable rapport présenté le 30 juin 1894, au Comité des bains-douches par M. Sendrès, inspecteur primaire, un ami de la première heure, et son distingué successeur M. Migné, a par la suite, confirmé ces constatations.

M. l'inspecteur Sendrès disait :

« Aujourd'hui nous sommes bien près de pouvoir affirmer que la pratique du bain est entrée dans les habitudes scolaires de Bordeaux. Mais c'est aussi une question d'éducation qui est mêlée à la question du bain. Je crois que le bain peut faire à nos enfants non seulement de la santé physique, mais encore de la santé morale. Propre, l'enfant sera, cela n'est pas douteux, plus dispos, plus alerte d'humeur, plus vif d'esprit, plus vaillant à l'effort. Mieux que cela, il sera plus moral, ou tout au moins, plus accessible à l'influence morale... Dans une école, neuf fois sur dix, les élèves les meilleurs, au sens excellent du mot, les plus laborieux, les plus sincères, sont également ceux qui se tiennent le mieux : à la lettre et au figuré, ils sentent bon... La propreté développe et fortifie dans l'enfant le sentiment de la dignité personnelle : elle est une sorte de noblesse physique qui assure ou prépare une noblesse morale. Presque toujours l'une est unie à l'autre. »

Ces observations ont été confirmées par les rapports de plusieurs directeurs d'écoles. Nous ne les citerons pas tous. L'un d'eux disait :

« J'ai à vous présenter mieux qu'une comparaison de chiffres; c'est l'effet moral vraiment surprenant dû à cette mesure hygiénique; j'ai régulièrement constaté qu'au retour du bain, les élèves apportaient à la leçon du maître, une spontanéité d'attention, une fraîcheur d'esprit, d'excellent augure pour l'enseignement. »

Tous les rapports, en un mot, peuvent se résumer à merveille par cette phrase typique : *Le bain-douche vaut une classe.*

Ces magnifiques résultats officiellement enregistrés par M. l'inspecteur Sendrès et par les directeurs d'écoles, furent confirmés publiquement à

Bordeaux, par Mme Kergomard, inspectrice générale des écoles, dans une intéressante conférence dont chacun a gardé le souvenir.

Non seulement, les enfants profitaient des bienfaits des bains-douches; mais ils tenaient à faire profiter leurs parents des mêmes avantages. Ils se faisaient et ils se font encore les propagandistes de notre œuvre. Que de fois il nous est arrivé de constater que le père, la mère, qui venaient dans nos locaux, y avaient été entraînés à l'exemple de l'enfant qui, lui-même, devenu grand, conservait ces habitudes d'hygiène qu'il avait contractées à l'école.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire quelques passages, d'un remarquable discours prononcé à notre Assemblée générale du 30 mars 1898, par M. Couat, l'éminent et regretté recteur de l'Académie de Bordeaux :

« Vous avez rendu aux enfants de nos écoles, un service qu'aucun autre ne pourrait remplacer; notre intérêt était d'accord avec nos sentiments pour vous aider, dans la mesure de notre pouvoir, à réaliser une œuvre nouvelle qui est scolaire autant que sociale, et l'un et l'autre en même temps. Votre intelligente initiative a résolu le problème pour les enfants des écoles primaires. C'est pour eux un bienfait inestimable. Et je ne parle pas seulement des précieux avantages qu'ils en retirent au point de vue de l'hygiène. La chose est assez évidente en elle-même, et a été suffisamment démontrée pour qu'il soit inutile de la démontrer une fois de plus; je me placerai au point de vue moral; toute œuvre sociale doit être avant tout, une œuvre morale... Il importe donc, avant tout; de donner à l'être humain de saines habitudes morales. Le souci de la propreté est une de ces habitudes. Il est nécessaire surtout, j'ose le dire, dans les milieux pauvres... Si l'on a raison de juger les mœurs d'une famille par la tenue d'une maison, aurait-on bien tort de juger celles d'un homme du peuple, par le nombre de visites qu'il fait chez vous? Dis-moi comment tu te laves, pourrait-on dire de l'homme du peuple, je te dirai qui tu es, ce que tu vaux.

» De même que les membres de l'enfant prennent peu à peu certaines attitudes dont il sera difficile de le corriger plus tard, de même son âme prend tels ou tels plis qui ne s'effaceront plus. Le façonner dès le plus jeune âge à la propreté, c'est lui donner un de ces plis heureux qui rendent plus facile l'exercice de l'honnêteté.

» Ce que je suis heureux de redire, après tous ceux qui m'ont précédé à cette place, c'est que vous avez créé une œuvre féconde. Je vous en ai déjà remerciés au nom des enfants de nos écoles, permettez-moi de vous en remercier aussi, en terminant, au nom de tous ceux qui croient à la contagion du bien au moins autant qu'à celle du mal. »

On ne pourrait, croyons-nous, montrer en termes plus élevés et plus éloquents, les bienfaits des bains-douches scolaires et l'influence exercée par une hygiène corporelle bien entendue, sur le moral des enfants.

La haute approbation de M. le recteur Couat nous a été bien précieuse, et elle n'a pas été étrangère, avec celle de son distingué successeur M. le recteur Bizos, au développement considérable qu'ont pris les bains scolaires à Bordeaux.

Nous avons conscience que notre œuvre, en s'occupant aussi activement des soins de propreté de l'enfance, travaille à la régénération de notre race et à la grandeur de la Patrie.

Aussi en terminant, souhaitons nous ardemment la réalisation du vœu de M. le Dr du Mesnil, adopté le 19 décembre 1892, par le Conseil d'hygiène publique de France.

« Dans toutes les écoles, collèges, lycées, gymnases publics à construire, on devra installer un service de bains-douches permettant le lavage hebdomadaire de tous les enfants ; au fur et à mesure des ressources budgétaires, tous les établissements existants en seront pourvus. »

